

MEMENTO DE SÉCURITÉ **LA SECURITE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**



**LA SEYNE
SUR MER**

VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE VOISINAGE, DE NUISANCES SONORES
Contactez la police municipale 04 94 06 95 28

VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME OU TÉMOIN D'UNE INFRACTION (agression, menaces, dégradations, vol de véhicule)
En cas d'urgence : composez le 17

VOUS POUVEZ CONSULTER L'ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES
(permanences à la Maison de la Justice et du Droit et au commissariat de police)
Juristes, psychologue : 04 98 00 46 80

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER PLAINTÉ
Commissariat de la Seyne-sur-Mer,
Boulevard Maréchal Juin : 04 98 00 84 03

POUR OBTENIR RAPIDEMENT UN RENDEZ-VOUS
<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

VOUS POUVEZ DÉPOSER PLAINTÉ DANS N'IMPORTE QUEL COMMIS-
SARIAT ET GENDARMERIE DE FRANCE

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À DIRE SUR LA SÉCURITÉ DANS VOTRE QUARTIER SANS VOUS DÉPLACER AU COMMISSARIAT
Vous pouvez rencontrer le Délégué à la cohésion entre la police et la population

Permanences au Comptoir Citoyen : 04 94 06 91 35
et à la Maison des Services : 04 94 10 93 50